

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres</u> :</p> <p>Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 17</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation</u> :</p> <p>02 avril 2024</p> <p><u>date d'affichage</u> :</p> <p>02 avril 2024</p>	<p>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le huit du mois d' avril à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie de Montrigaud, Valherbasse, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. VASSY Jean-Louis, Maire, en présence des conseillers : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent, CHARVAT Patrick, DUC Bernard , DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, JANTON Joëlle, MARION Isabelle, POUGET-MATHIEU Régine, RODRIGUEZ Richard, ROLIN Jérôme, RONGY Marie-Madeleine, SAUREL Nelly</p> <p>Absents excusés : CLET Benjamin ayant donné pouvoir à Patrick CHARVAT, PAQUIEN Lionel ayant donné pouvoir à Jean-Louis VASSY</p> <p>Absents non excusés : CARRERE Alexandra, MARY Claude</p> <p>Secrétaire de séance : M. ROLIN Jérôme</p>

DÉLIB. N° 022 - 2024 OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire présente le budget primitif M57 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

FONCTIONNEMENT : 1 302 455 €

INVESTISSEMENT : 722 105 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de voter le budget primitif **M57 2024** qui s'équilibre à :

* **FONCTIONNEMENT** : 1 302 455 €

* **INVESTISSEMENT** : 722 105 €

- AUTORISE MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER TOUS ACTES AUX EFFETS CI-DESSUS.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 08 avril 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

